
L'entrepreneuriat: Evolution et contraintes à la création des PME en Algérie (2001-2019)

Entrepreneurship: Evolution and constraints to the creation of SME in Algeria (2001-2019)

IMANSOUREN Souhila *

Faculté des Sciences Economiques, Sciences Commerciales et des Sciences de gestion (Université d'Alger 3)

drsouhilaimansouren@gmail.com

Date de soumission: 13/10/2021

Date d'acceptation: 21/12/2021

Date de publication: 31/12/2021

Résumé:

La création d'entreprise est devenue aujourd'hui le mot d'ordre en matière de développement. L'entrepreneuriat devient un moyen pour les milieux d'assurer leur capacité d'innovation et leur compétitivité

En Algérie, et malgré toutes les initiatives du gouvernement mises en place afin de soutenir l'évolution des PME, L'entrepreneuriat connaît des difficultés à plusieurs niveaux et différents secteurs. Notre article s'intéresse au concept d'entrepreneuriat et à la création d'entreprise avec diverses formes, et les différents programmes d'appui au secteur de la Pme –Pmi engagés par les pouvoirs publics et l'ensemble des dispositifs mis en place (ANSEJ, ANGEM, ANDI, CNAC). Les différentes contraintes rencontrées (économiques, sociales et sociétales) qui peuvent les entraver, il s'intéresse aussi au Lancement du 1er accélérateur public de Startup « algeria venture».

Mots clés: Entrepreneuriat, PME, création d'entreprise, Algérie, l'innovation, evolution, contraintes, Algeria Venture.

Jel Classification Codes: M21, L26, O31 .

Abstract:

Business creation has become an indication of development today. Entrepreneurship is becoming a tool for communities to ensure their capacity for innovation and their competitiveness . In Algeria, and despite all the government initiatives put in place to support the evolution of SMEs, Entrepreneurship is experiencing difficulties at several levels and different sectors that hamper its development, particularly those related to the cost of creating a business. Our article focuses on the concept of entrepreneurship and business creation in by diverse forms, And the various support programs for the SMEs-SMI sector initiated by the public authorities and all the mechanisms that have been established the various constraints encountered (economic, social and societal) that can hamper them. The launch of the first public accelerator for "Algeria Venture" Startups.

Keywords: Entrepreneurship, SME/SMI, Business creation, Algeria, innovation, evolution, constraints, Algeria Venture.

Jel Classification Codes: M21, L26, O31 .

* Auteur correspondant.

1. Introduction:

La création d'entreprise et, d'une façon plus large, l'entrepreneuriat sont aujourd'hui unanimement reconnues comme étant des phénomènes vitaux pour la société, par leur contribution à la régénération et au développement de l'économie.

Les nouvelles entreprises permettent d'améliorer la compétitivité des économies des pays industrialisés ou en voie de l'être, et ainsi de mieux adapter ces dernières aux changements économiques et aux mutations structurelles (Belhadj & Khedim, 2017). L'impératif d'adaptation à un monde en mutation permanente, tout comme la nécessité de générer de la croissance et de combattre le chômage, ont progressivement amené les pouvoirs publics à engager un effort continu pour établir un environnement incitatif à la création d'entreprises et favorable à la prise de risques.

Pour créer des emplois, il faut avant tout créer des employeurs. La faculté d'entreprendre est un levier de croissance économique et sociale d'une extraordinaire efficacité. Toute initiative qui favorise l'entrepreneuriat et en améliore l'environnement fait donc avancer le pays. À cet égard, le regard que portent les pouvoirs publics et les politiques sur les entrepreneurs est décisif puisqu'il constitue, directement ou indirectement, un encouragement ou un frein à l'envie d'entreprendre.

Si on se réfère aux statistiques du Ministère des PME, on observera en effet qu'en termes de création d'entreprises par habitant, l'Algérie est loin des moyennes internationales et loin de rivaliser avec ses voisins. La moyenne actuelle est de 70 entreprises pour 10 000 habitants en Algérie, alors qu'aux pays voisins (Maroc et Tunisie), la moyenne pour 10 000 habitants est de 350 entreprises (Journal le soir d'Algérie, 2012).

Cet article va nous permettre de pénétrer au cœur de l'entrepreneuriat et d'approfondir quelques notions clés.

Notre point de départ est de montrer avant toute chose, la définition de l'entrepreneuriat et ces diverses formes puis l'importance du phénomène dans la société et pour l'économie ; ensuite nous allons essayer de dresser un état des lieux de ce phénomène dans l'économie algérienne à travers des statistiques des PME et un des dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise (ANSEI) durant la période (2009 – 2019).

Notre défi est de montrer et d'identifier la création d'entreprise en Algérie, et de savoir quelle sont les initiatives du gouvernement algérien pour aider les jeunes à réaliser leur propre projet à travers Algeria aventure le 1^{er} accélérateur de startup en Algérie et surtout face à la crise sanitaire du covid 19, et essayer de savoir quels sont les contraintes et obstacles qui freinent la création des petites et moyennes entreprises en Algérie.

Pour mieux cerner cette question, notre travail est de répondre aux questions secondaires suivantes:

- Qu'est ce que l'entrepreneuriat?
- Quels sont les diverses formes d'entrepreneuriat?
- Quelle est l'état de l'évolution de PME en Algérie du 2009-2019?
- Quels sont les organismes d'accompagnements à la création d'entreprise en Algérie?
- Quels sont les principaux obstacles à l'entrepreneuriat en Algérie ?
- Quel est-ce que Algeria Venture ? Quel est-ce que les incubateurs ? et quelle sont les avantages accordés au incubateur ?

Les études antérieures :

De nombreux auteurs algériens ont abordé cette problématique (BOUYACOUB A. , 1997), (BEDRANI, 1997), (OUSSALEM, 2002), (GILLET, 2002), (FERFERA & BELARBI, 2006), (ASSASSI & HAMMOUDA, 2006), (BENACHENHOU, 2007) , (MADOUI, 2008), (KERZABI & TABET-AOUEL, 2009), (ABEDOU, BOUYACOUB, & KHERBACHI, 2012), (SIAGH, 2014), (METAICHE & BENDIABDELLAH, 2016), ont souligné, chacun de son côté, que les entrepreneurs algériens se différencient les uns des autres sur bien des aspects (profil, origine professionnelle, perception de l'activité économique...) mais partagent pour autant des caractéristiques bien précises. Pour cette étude, nous avons posé comme hypothèse:

Hypothèse 1: L'entrepreneuriat est une nécessité pour le développement économique d'une région.

Hypothèse 2: Les dispositifs d'aide à la création d'entreprise et d'emploi jouant un rôle primordial dans la politique d'emploi.

Hypothèse 3: Le financement est l'obstacle principal à la création des petites et moyennes entreprises.

Hypothèse 4: L'institutionnel et l'organisationnel sont parmi les obstacles secondaires.

Hypothèse 5: A-venture considéré le 1er accélérateur publique algérien de startup.

2. Revue de littérature:

L'entrepreneuriat est étudié par plusieurs disciplines : économie, sociologie, psychologie et bien d'autres, ce qui a généré une abondance de la littérature et de sources. L'étude de l'entrepreneuriat nécessite donc de choisir la littérature appropriée. La recherche en entrepreneuriat se focalisait souvent sur trois approches :

- L'approche fonctionnelle qui privilégie l'action et qui associe l'entrepreneuriat à l'innovation. C'est Schumpeter (1911, 1935) qui est considéré comme son précurseur .
- L'approche descriptive qui préconise que l'entrepreneur dispose de qualités et de compétences requises pour exercer les fonctions de création, de développement et d'application .
- L'approche économique qui met en évidence le rôle des entrepreneurs dans le développement économique (BOUTILLIER & UZUNIDIS, 1995).

2.1. Définition de L'entrepreneuriat :

La définition de l'entrepreneuriat a pris plusieurs aspects, en effet l'entrepreneuriat est un phénomène complexe et diversifié, Nous constatons en première approximation, qu'il y a des chercheurs qui limitent l'idée de l'entrepreneuriat à la création d'entreprises (Cadieux, 2010).

D'après l'économiste Josef Schumpeter : « Un entrepreneur est une personne qui veut et qui est capable de transformer une idée en une innovation réussie ». L'entrepreneuriat conduit beaucoup de changements dans les marchés et les secteurs de l'économie parce que de nouveaux produits arrivent pour remplacer les anciens. (Shumpeter, 1974).

Comme l'indique Thierry Verstraete : « l'entrepreneuriat est un phénomène combinant un individu et une organisation. L'un d'eux se définit par rapport à l'autre et vice versa. Ainsi, le terme entrepreneuriat décrit une relation symbiotique entre un entrepreneur et une organisation : l'entrepreneur agit, structure et engage son environnement à des fins socio-économiques; et l'organisation c'est l'unité résultante du processus de l'organisation et la structuration des éléments financiers, matériaux et humains » (Verstraete & Saporta, 2006, p. 12).

L'entrepreneuriat prend de plus en plus d'importance; en tant que phénomène économique et social. D'autres auteurs se sont intéressés sur l'entrepreneur lui-même : qui est ? Et pourquoi il décide de se lancer à la voie entrepreneuriale et pas d'autres individus ? Selon Yvon Gass (1992) : « l'entrepreneuriat est l'appropriation et la gestion des ressources humaines et matériels dans le but de créer, de développer et d'implanter des solutions permettant de répondre aux besoins des individus. L'entrepreneur se trouve donc dans une démarche d'organisation des ressources dans le but de lancer puis garder en activité une entreprise qui viendra combler un besoin » (Hammouda & Lassassi, 2007, p. 3).

D'autre part, Filion J. L. définit l'entrepreneuriat comme étant « le champ qui étudie la pratique des entrepreneurs : leurs activités, leurs caractéristiques, les effets économiques et sociaux de leur comportement ainsi que les modes de soutien qui leur sont apportés pour faciliter l'expression d'activités entrepreneuriales » (Filion, 1997, p. 156). L'entrepreneuriat peut être défini comme l'ensemble des actions visant à créer de la richesse et l'emploi par la création d'une entreprise. C'est le moteur de la dynamique économique.

2.2. Les diverses formes d'entrepreneuriat:

Il existe plusieurs formes de l'entrepreneuriat, chacune d'entre elles possède des avantages et des inconvénients. C'est pourquoi il est important connaître des différents types d'entrepreneuriat pour faire le bon choix.

❖ Créer son entreprise en franchise:

Entreprendre en franchise et une démarche de commercialisation impliquant deux principales parties : le franchiseur et les franchisés.

C'est un système dans lequel le franchiseur (une entreprise) permet aux franchisés (d'autres entreprises indépendantes, à la fois juridiquement et financièrement) de reprendre un concept, vendre des produits ou services moyennant une compensation financière .

Ainsi, le franchisé peut bénéficier de la notoriété de la marque du franchiseur, de son expertise, de son identité visuelle, d'une renommée déjà acquise ou encore de produits ou services déjà connus sur le marché (Esam).

❖ **Créer une entreprise par essaimage :**

On parle d'une entreprise créer par essaimage lorsqu'un employeur aide ses employés à entreprendre. On distingue trois sous-catégories de l'entrepreneuriat par essaimage :

- **L'essaimage à chaud (ou social):** permet à l'entreprise « qui essaime » de résoudre un problème de sureffectif ou de mettre en place une politique de restructuration :
- **L'essaimage à froid (ou actif):** concerne les salariés porteurs de projet de création d'entreprise :
- **L'essaimage stratégique:** permet de mettre en œuvre une politique économique qui favorise les deux parties dans le but d'externaliser une activité. On peut le voir sous plusieurs formes, soit le parrainage, une aide financière, l'appui d'expertise, un accès à de l'information, le transfert de brevet ou d'activités et bien d'autres. Ce type d'entreprise peut être profitable si vous êtes un salarié et que vous voulez avoir l'accompagnement d'un expert dans le domaine qui profitera aux deux parties. Le salarié profite d'un transfert de technologie, d'une formation et d'un programme pour assurer la réussite de son projet, en plus d'être financièrement épaulé, cela permet de créer sa propre entreprise en restant tout de même rémunéré (Mongps).

❖ **La reprise d'entreprise:**

Comme le titre le mentionne, il s'agit de reprendre les activités d'une entreprise déjà existante, soit une PME, une start-up ou même une plus grande entreprise. Le repreneur a l'option de créer une nouvelle société ou reprendre la société en cours. Un des avantages de cette forme d'entreprise concerne la relation avec les clients et les fournisseurs, si celle-ci était bonne. De plus, lancer un message de continuité ne peut qu'être un avantage pour une entreprise qui fonctionnait bien. Puisqu'il s'agit d'une entreprise déjà existante, il est possible de se baser sur des données de son présent et son passé qui décriront sa structure et son fonctionnement. C'est un avantage puisque l'incertitude est diminuée et le risque est alors beaucoup plus faible .

❖ **L'intrapreneuriat:**

C'est un genre d'entrepreneuriat par essaimage, mais en interne. En effet, dans ce cas, l'employeur encourage le développement des compétences professionnelles et l'adoption de certaines habitudes

L'entrepreneuriat: Evolution et contraintes à la création des PME en Algérie (2001-2019)

entrepreneuriales au sein même de l'entreprise. Pour l'intrapreneur, cela représente une excellente opportunité d'apprentissage, d'expérimentation et de découverte, la prise de risque en moins. Il évolue tout de même dans le giron de l'entreprise, avec une restriction plus ou moins importante de la liberté d'action. Pour l'entreprise, l'avantage s'inscrit principalement dans l'innovation et l'aspect « ruche dynamique », notamment dans les structures de service.

❖ Créer une entreprise en Ex-nihilo:

L'entreprise en Ex-nihilo est la forme d'entrepreneuriat la plus populaire auprès des jeunes détenteurs de projet. Ex nihilo est une expression latine signifiant « à partir de rien ». Créer une entreprise quand rien n'existe n'est pas une situation facile. Il faudra du temps pour arriver à implanter son produit dans un marché, pour convaincre les utilisateurs et les chercheurs et ce, d'autant plus que le degré d'innovation sera élevé. Par voie de conséquence, il faudra soigneusement dimensionner les besoins financiers et obtenir les ressources suffisantes. La création ex-nihilo exige beaucoup de travail, de rigueur et de ténacité. Par ailleurs les risques doivent être particulièrement bien évalués. On peut résumer les formes de l'entrepreneuriat à travers le tableau suivant:

Table N°1: Titre diverses formes d'entrepreneuriat

Formes entrepreneuriales	Définitions	Sources
Création pure d'entreprise	Une création est dite pure si l'activité exercée ne constitue pas la poursuite d'une activité de même type exercée antérieurement au même endroit par une autre entreprise.	Counot et Mulic (2004)
Essaimage	Pratique par laquelle une entreprise favorise le départ de certains de ses salariés et les aide à créer leur propre entreprise.	Office québécois de la langue française (2007)
Reprise d'entreprise	Achat, donation ou héritage d'une entreprise déjà existante.	Counot et Mulic (2004)
Développement et croissance d'une entreprise	Nouveaux débouchés commerciaux (produits, services, procédés) ou mise en application de meilleurs moyens de répondre à la demande du moment.	OCDE (1998)
Intrapreneuriat	Conception de nouveaux projets ou de nouvelles activités ou développement des activités actuelles, à partir d'une entreprise existante, quelle que soit la taille de l'entreprise	Carrier (2008) Dumais et coll. (2005)

Préparé par le chercheur: La source

❖ Quelle est l'importance de l'entrepreneuriat?

L'entrepreneuriat a un rôle particulier et indispensable dans l'évolution de système économique. Il est, très souvent, à l'origine des innovations de rupture, il crée des entreprises, des emplois et participe au renouvellement et à la restructuration du tissu économique.

❖ L'entrepreneuriat et croissance économique:

L'entrepreneuriat est un levier très important. Puisque la création de nouvelles entreprises est un moteur essentiel de la croissance économique. Il permet ainsi de dynamiser le tissu économique. De plus, La présence d'entrepreneurs permet d'accroître l'efficacité d'une économie du fait que ces derniers interviennent pour permettre et faciliter les transactions entre des acteurs dont les préférences et les disponibilités en ressources ne sont pas identiques, Ce résultat était prouvé par une étude de programme de recherche international GEM (Global Entrepreneur ship Monitor). Ce programme a montré que dans les pays à activité entrepreneuriale élevée comme les Etats-Unis et le Canada, la proportion du PIB qui provient des PME progresse chaque année, selon les auteurs de cette étude, l'activité entrepreneuriale n'a pas peut être d'effet direct sur la croissance économique mais accélère, grâce à la présence d'une Population nombreuse d'individus entreprenants (Verstrete & Saporta, 2006, p. 77).

❖ L'entrepreneuriat et création d'emplois :

Depuis le début des années 1970, et surtout, en ce réfèrent à l'étude de David birch aux États-Unis, la création et le développement de PME apparaissent comme une source potentielle création et de sauvegarde d'emplois, est une réponse au problème du chômage (Fayol, 2017, p. 22), il est considéré ainsi, entreprendre est devenu une nécessité pour l'intégration sociale.

❖ L'entrepreneuriat et renouvellement du parc d'entreprises:

Même si la création d'entreprise est une notion à facettes multiples et que les entreprises nouvelles constituent un objet hétérogène il reste néanmoins possible de préciser l'importance du phénomène (Fayol, 2017, p. 18) La création d'entreprise recouvre trois situations différentes:

- La création « ex nihilo » : création d'une entreprise par un individu ou un groupe ; on peut réellement parler, dans ce cas, de création d'une entreprise nouvelle.
- La reprise d'entreprise : création d'une entreprise reprenant partiellement ou totalement les activités et les actifs d'une entreprise ancienne.
- La réactivation d'entreprise : redémarrage des activités d'une entreprise en sommeil .

❖ L'innovation:

L'économiste autrichien Joseph Schumpeter (1935), a donné à l'entrepreneuriat ses premières bases théoriques. Avec la fonction d'innovation et l'idée de « Destruction créatrice ». D'après cet auteur, les entrepreneurs constituent le moteur de ce processus de « destruction créatrice » en identifiant les opportunités que les acteurs en place ne voient pas et en développant les Technologies et les concepts qui vont donner naissance à de nouvelles activités économiques.

1. Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie :

La transition à l'économie de marché se caractérise par la coexistence de mécanismes contradictoires appartenant à la fois aux règles de l'économie administrée (certaines protections douanières, de marché, existence de monopoles, économie et pratiques informelles etc...) et à celles de l'économie de marché (liberté d'entreprendre, liberté des prix, de circulation des biens et capitaux etc...)

il est important de souligner les principaux traits caractéristiques de cette période à travers des résultats de l'enquête de. (BOUYACOU B A. , 1997) Trois conclusions peuvent être tirées:

- ❖ Les réformes économiques ont levé la quasi-totalité des barrières administratives et économiques qui empêchaient le développement du secteur privé dans le cadre de l'économie administrée.
- ❖ L'économie administrée était caractérisée par l'existence de véritables activités économiques fonctionnant de manière informelle que l'administration du Plan avait évalué autour de l'équivalent de 10 % du Produit Intérieur Brut officiel en 1989 (Conseil Nationale de la Planification, 1990). Les réformes n'ont pas mis fin à ces activités. Bien au contraire, les pratiques informelles ont connu un essor important concernant l'évasion et la fraude fiscales, et toutes les pratiques commerciales non réglementaires (paiement en espèces, défaut de facturation,...). C'est-à-dire l'économie informelle a seulement changé de nature.
- ❖ Le mouvement d'émergence de nouveaux entrepreneurs n'est qu'au début de son processus car les principales actions de la transition à l'économie de marché n'ont pas encore été concrétisées comme la privatisation du vaste secteur public et sa restructuration ainsi que la mise en œuvre des nouveaux investissements enregistrés auprès de l'Agence pour la Promotion et le Soutien à l'Investissement (APSI) et dont le volume global tournerait autour de 330 milliards de dinars .

Les nouveaux entrepreneurs sont nés à la faveur de ces mécanismes de transition instables, et souvent contradictoires. (BOUYACOU B A. , 1997).

Pendant très longtemps, en Algérie, les PME ont été négligées car la grande préoccupation des pouvoirs publics s'articulait autour de la grande organisation. L'Etat a considéré l'entreprise publique comme l'instrument privilégié de la réalisation de sa politique économique, c'est à elle que revient le développement du pays.

En Algérie comme les autres pays, les petites et moyennes entreprises constituent la grande partie du tissu économique.

La création des PME ne cesse d'augmenter en Algérie surtout à partir de l'année 2000 suite aux mesures d'accompagnement apportées par l'Etat algérienne.

La petite et moyenne entreprise joue un rôle important dans la vie économique, elle est considérée comme une cellule de richesse, une source de satisfaction aux besoins économique et sociaux en matière de croissance économique et d'absorption de chômage.

1.1. Définition des Petites et moyennes entreprises en Algérie

En Algérie jusqu'à l'adoption de la loi d'orientation sur la PME en décembre 2001 (Le JORA, 15 décembre 2001, p. 4) il n'existe pas de définition officielle de ce type d'entreprise. Avant cette date, l'Office National des Statistiques a adopté le critère de l'effectif pour le classement des entreprises. La PME est définie comme étant une entreprise de production de biens et de services employant de 1 à 250 personnes, ce qui rend difficile la comparaison entre les périodes.

L'ordonnance N° 01-18 du 12 décembre 2001, portant sur la loi d'orientation sur la petite et la moyenne entreprise a conduit à une définition plus officielle. Cette définition s'inspire de celle adoptée par l'Union Européenne en 1996 et qui a fait l'objet d'une recommandation à l'ensemble des pays membres.

L'Algérie a adopté la charte de Bologne de juin 2000 sur la définition européenne des PME (BOUYACOUB A., 2006). La définition de la PME adoptée par l'Algérie est basée sur les trois critères suivants : les effectifs, le chiffre d'affaires/le bilan annuel et l'indépendance de l'entreprise.

1.2. Évolution de la création des PME en Algérie

La majorité des PME en Algérie (notamment les PME privées), sont créées à partir des années 90, mais le poids de la création des petites et moyennes entreprises (PME) a augmenté à partir de l'année 2000 comme le montre le tableau ci-dessus. Le nombre des PME a plus que doublé. Les statistiques disponibles indiquent que plus de la moitié des PME ont été créées entre 2001/2007, suite à la loi d'orientation sur les PME en 2001.

Au premier semestre de l'année 2011 le nombre des PME privées a connu une évolution remarquable, et a enregistré le nombre de 500854 entreprises créées, alors qu'on début de 2001 elles étaient à 179 893 entreprises. Contrairement au nombre des PME publiques qui a enregistré une diminution (Berrah, 2013, p. 4).

Tableau n° 02: Evolution de la création des PME en Algérie entre 2001-2019

Années	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
PME Privées	179 893	189 552	207 949	225 449	245 842	269 806	293 946
PME Publiques	778	778	788	778	874	739	666
Total	180 671	190 330	208 737	226 227	246 716	270 545	294 612

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
PME Privées	392 013	408 155	618 515	658 737	711 275	777 259	851 511
PME Publiques	626	598	557	572	557	557	542
Total	392 639	408 753	619 072	659 309	711 832	777 816	852 053

Années	2015	2016	2017	2018	2019
PME Privées	934 037	1 022 231	1 074 236	1 141 602	1 193 096
PME Publiques	532	390	267	261	243
Total	934 569	1 022 621	1 074 503	1 141 863	1 193 339

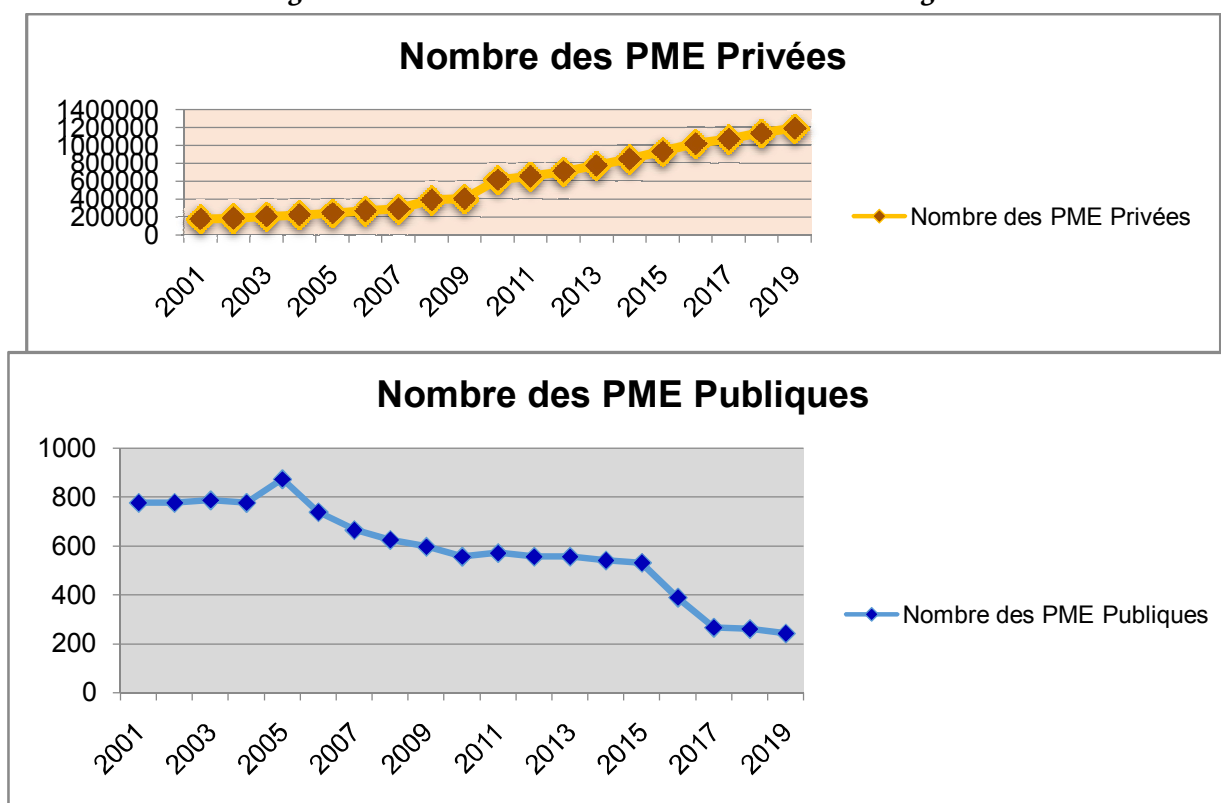
Source : réalisé par le chercheur à partir des bulletins des PME n° 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36

L'entrepreneuriat: Evolution et contraintes à la création des PME en Algérie (2001-2019)

Le tableau montre clairement l'augmentation enregistrée dans le nombre des PME qui a passé de 408 155 en 2009 à 1 193 096 entreprises à la fin du 2019 .

Par contre, le secteur public a enregistré tout au long de cette période une diminution de 355 entreprises, leur nombre passe de 598 en 2009 à 243 PME à la fin du 2019. Cette diminution est expliquée par la privatisation dictée par la loi de l'économie de marché. Les données du tableau sont résumées dans les graphes ci-après :

Figure n° 01 : Illustration de l'évolution des PME en Algérie



Source : Schéma réalisé par le chercheur à partir des données du tableau n° 02.

Selon le graphe on remarque que l'augmentation enregistré dans le nombre des PME en Algérie entre **2009 et 2019** résulte de l'augmentation du nombre des PME privées qui dépasse les **10 000** entités chaque année. cela est le fruit des dispositifs d'aide d'entreprise entre pris par le gouvernement Algérien destiné à la création et soutien des entreprises en Algérie ,nous pouvons cité la création en **2003** de l'agence nationale de gestion du microcrédit pour appuyer la création d'entreprise; ainsi que l'instrument de mise en œuvre de la politique nationale de développement des PME qui se concrétise à travers la création de l'agence nationale de développement de la PME crée en **2005**.

En parallèle, et à partir de **2006**, de nouveaux instruments financiers ont été mis à la disposition des PME tels que: les fonds de garanties de crédit spécifique à des filières d'activités innovantes, les crédits à long terme pour la restructuration des entreprises leur permettant d'améliorer leurs fonctions stratégiques (production, commercialisation, développement technologique). (Belhadj & Khedim, 2017). En effet, le nombre total des PME est passé de **408 155** entités en **2009** à **1 193 096** entités au **2019**.

Ces statistiques montrent clairement que le secteur privé est devenu aujourd'hui prédominant au sein de l'économie algérienne dans la plupart des secteurs, suite au désengagement de l'Etat et la fin de son monopole.

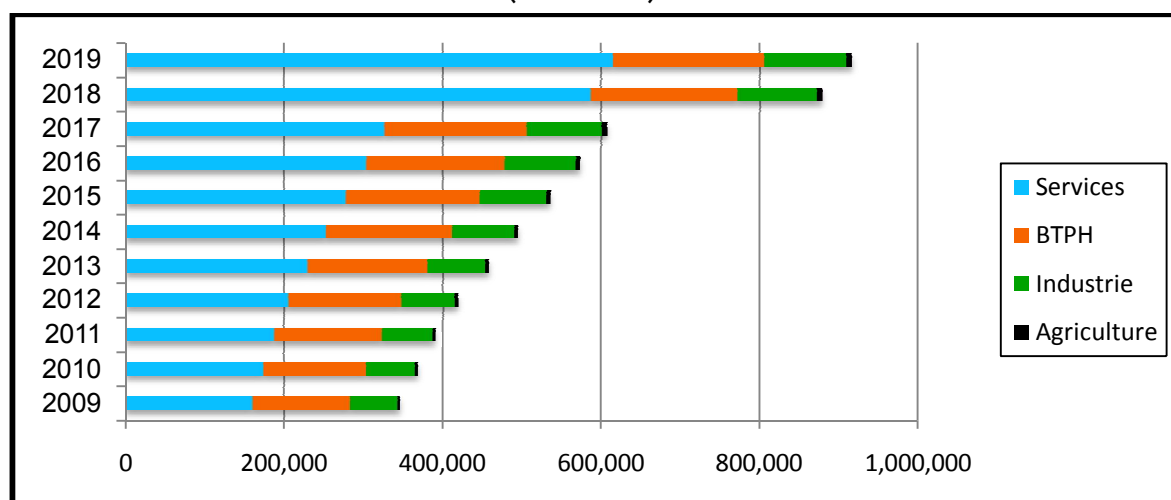
1.3. Évolution de la création des PME en Algérie selon les secteurs d'activités:

Tableau n°03 :Evolution de la répartition sectorielle des PME privées en Algérie (2009-2019)

	Services		BTPH		Industrie		Agriculture	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
2009	159444	46.21%	122238	35.43%	59670	17.29%	3642	1.05%
2010	172653	47%	129762	35.31%	61228	16.66%	3806	1.03%
2011	186157	47.78%	135752	35%	63890	16.39%	4006	1.02%
2012	204049	48.8%	142222	34.01%	67517	16.14%	4277	1.02%
2013	228592	50%	150910	33.01%	73037	16%	4616	1%
2014	251629	51%	159775	32.3%	78108	16%	5038	1.01%
2015	277379	52%	168557	31.49%	83701	15.63%	5625	1.05%
2016	302564	53%	174848	30.5%	89597	15.63%	6130	1.06%
2017	325625	53.69%	179303	29.56%	94930	15.65%	6599	1.08%
2018	585915	66.73%	185121	21.08%	99865	11.37%	7068	0.8%
2019	614315	67%	190155	21%	103621	11.31%	7387	0.8%

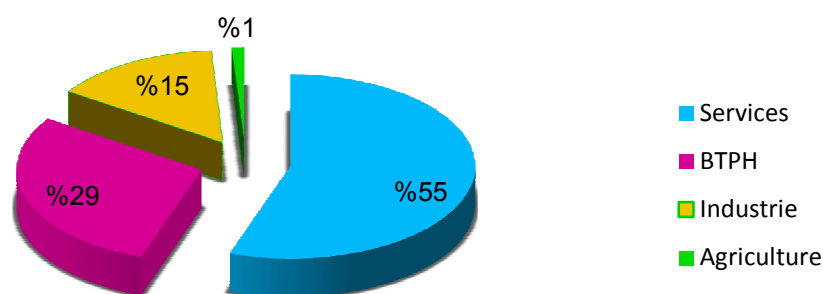
Source: Elaboré par nous-mêmes d'après les données du Ministère de l'industrie et des mines, Bulletin d'information statistique de la PME (2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019).

Figure n° 02 : Illustration de l'évolution de la répartition sectorielle des PME privées en Algérie (2009-2019)



Source : réalisé par le chercheur à partir des données du tableau n° 03.

Figure n°03: Evolution de la répartition sectorielle des PME privée en Algérie 2009-2019



Ces données montrent que la répartition des PME privées par secteur d'activité apparaît en déséquilibre, les PME privées se concentrent principalement sur les activités de services avec un taux supérieur à 46%, le nombre des PME privées dans ce secteur est passé de 159 444 PME en 2009 à 614315 PME à la fin du 2019. En deuxième position, nous trouvons le secteur du bâtiment et travaux publics (BTPH) avec un taux qui varie entre 21 et 35%. En troisième position, nous trouvons les industries manufacturières avec un taux qui ne dépasse pas les 18%. En dernière position, nous trouvons l'agriculture avec un taux inférieur à 2%.

1.4. Les dispositifs et organismes d'aide à la création d'entreprise

Dans le cadre de promotion de PME plusieurs organisations d'accompagnement ont été créées pour soutenir et aider l'entreprise dans sa création et son développement, tels que : (l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeunes (ANSEJ) L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI), la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC), ANGEM, ...etc.). Ces organismes ont la capacité et le savoir-faire pour lancer les projets de création d'entreprise, ils jouent un rôle primordial dans la politique de lutte contre le chômage.

Toute forme d'accompagnement vise à former la personne à partir de ses besoins professionnels pour le développement de son potentiel et son savoir-faire.

❖ L'agence Nationale de Soutien à l'Emplois des Jeunes (ANSEJ): (

C'est un dispositif créé en 1996 qui permet aux jeunes chômeurs (19 à 35 - 40 ans) de créer leur propre emploi et de réaliser leur projet professionnel, L'ANSEJ est chargée de : mettre à la disposition des jeunes de projets toutes les informations d'ordre économique, technique, législatif et réglementaire relatives à l'exercice de leurs activités, d'établir des relations permanentes avec les banques et les institutions financières dans le cadre du montage financier des projets et de fournir des aides à l'investissement pour les entrepreneurs dans le cadre de suivi des prêts :

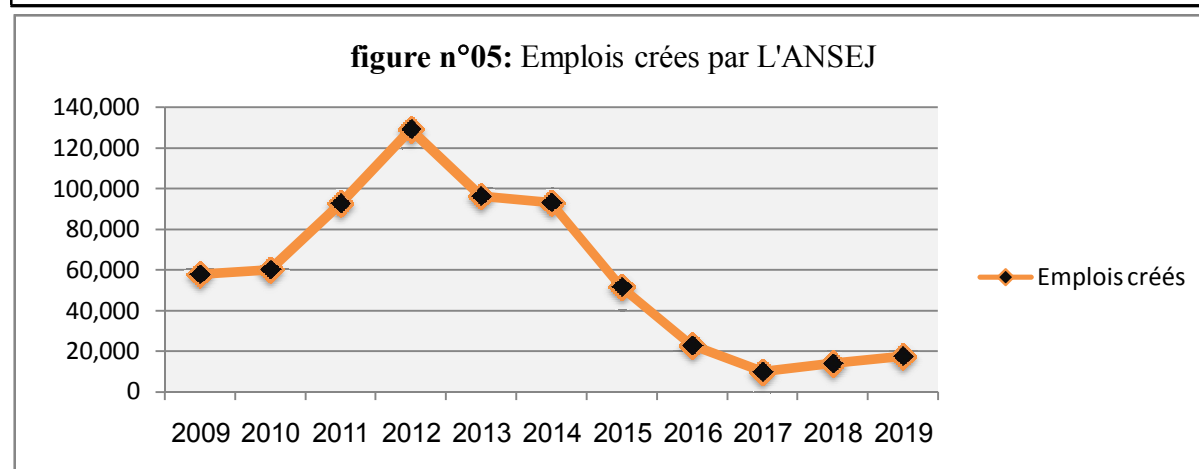
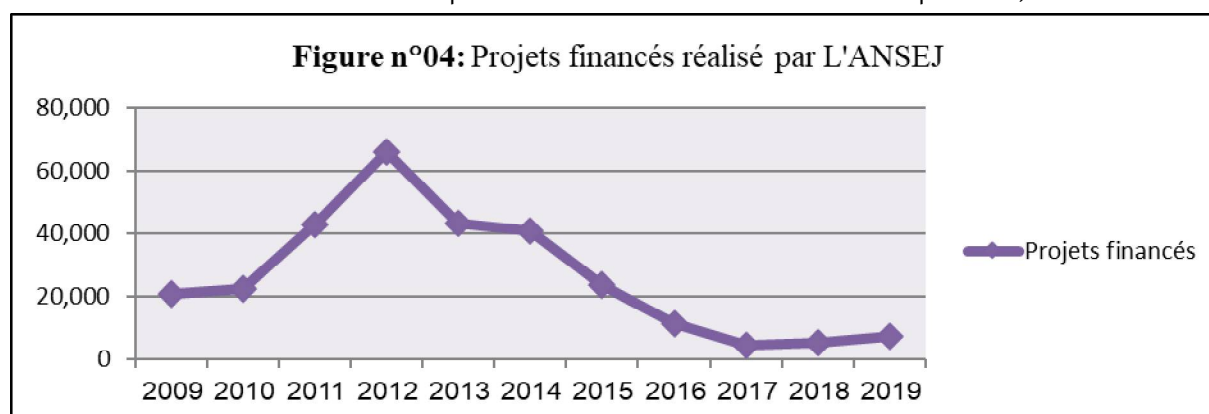
Ce programme est considéré comme le plus important dispositif de lutte contre le chômage en Algérie, ayant permis la création de 919 397 emplois et 385 166 entreprises en 2019, il couvre la totalité du pays avec

53 antennes dans les wilayas et 11 centres régionaux.

❖ L'évaluation du dispositif ANSEJ dans son volet création d'emploi est illustrée dans le tableau ci-dessous durant les onze dernières années.

Tableau n° 04: Evolution du nombre de PME par le dispositif ANSEJ durant la période (2009-2019)						
Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Projets financés	20 848	22 641	42 832	65 812	43 039	40 856
Nombre d'emplois créés	57 812	60 132	92 682	129 203	96 233	93 140
Années	2015	2016	2017	2018	2019	
Projets financés	23 676	11 262	4406	5535	7245	
Nombre d'emplois créés	51 570	22 766	9805	13 852	17 476	

Source : tableau réalisé par le chercheur sur la base des données statistiques ANSEJ



Source : réalisé par le chercheur d'après les statistiques de tableau n° 04

Durant la période **2009 à 2019**, on remarque une diminution du taux de croissance des projets financés et des emplois générés. En **2009**, **20 848** entreprises ont été créées générant **57 812** emplois ce qui représente une moyenne de 3 emplois pour chaque entreprise créée .

En **2012** on constate une évolution fulgurante, les projets financés passant de **20 848** générant **57 812** emplois à **65 812** entreprises générant **129 203** emplois en Trois années, et cela est dû essentiellement à une politique médiatique sur tout le territoire national expliquant les modalités et les opportunités que procure le dispositif, ajouté à cela, l'implication des autorités publiques qui trouvent dans ce dispositif un moyen de

L'entrepreneuriat: Evolution et contraintes à la création des PME en Algérie (2001-2019)

résorber le chômage et de création d'un réseau de petites et moyennes entreprises en Algérie qui rappelle le, constitue un défi de modernisation et d'évolution de l'économie algérienne.

L'année 2012 marque une hausse des projets financés et des emplois créés par l'ANSEJ, mais cette tendance marque un recul dès l'année 2013 où on constate une baisse de près de la moitié de projets financés et des emplois, allant de 43 039 projets et 96 233 emplois en 2013 à 23 676 projets et 51 570 emplois en 2015; Mais dès 2016, on constate une rechute de la courbe.

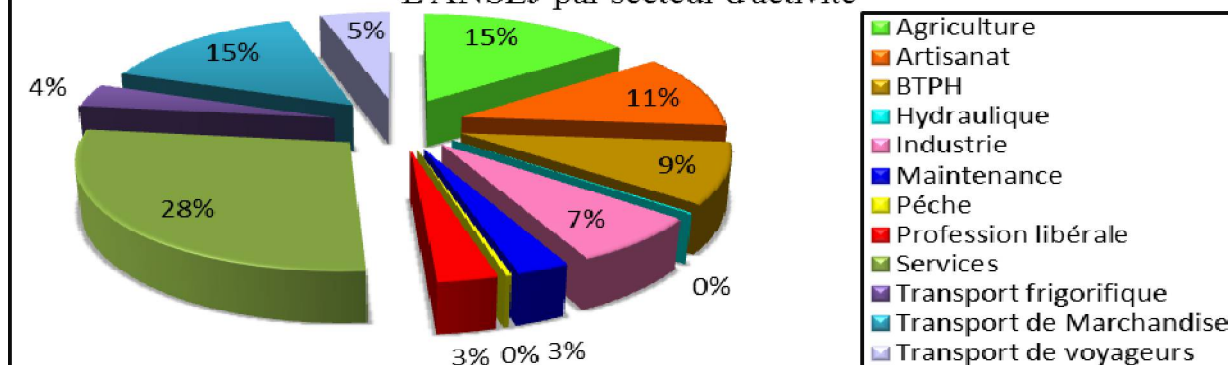
En 2019, 7 245 entreprises créées générant 17 476 emplois ce qui représente moins de trois emplois pour chaque entreprise. Cette dégradation du taux de croissance des deux composantes (emploi, PME) peut être expliquée par la difficulté d'accès au financement bancaire qui se traduit par le rejet des projets par les banques, l'avènement d'autres dispositifs tels que le dispositif CNAC offrant des procédures plus faciles et moins coûteuses et que depuis la création du dispositif, on n'enregistre pas une amélioration dans les procédures technico administratives de création d'entreprise. Ce genre de contrainte rend la phase de création plus difficile.

Tableau n°05 : Répartition des entreprises et des emplois créés dans le cadre de L'ANSEJ par secteur d'activité depuis la création au 31 décembre 2019

Secteur d'activité	Projets financés	Taux %	Nombre d'emplois	Taux%
Agriculture	58 141	15.09%	137 498	14.95%
Artisanat	43 130	11.19%	126 514	13.76%
BTPH	34 889	9%	101 121	11%
Hydraulique	560	0.14%	2057	0.22%
Industrie	27 352	7.10%	78 721	8.56%
Maintenance	10 573	3%	24 350	2.64%
Pêche	1131	0.29%	5549	0.6%
Profession libérale	11 917	3.09%	26 714	2.9%
Services	108 561	28.18%	252 806	27.49%
Transport frigorifique	13 385	3.5%	24 132	2.62%
Transport marchandise	56 530	14.7%	96 237	10.46%
Transport voyageurs	18 997	5%	43 698	4.75%
Total	385 166	100%	919 397	100%

Sources : établi par le chercheur a partir des données de la direction générale de l'ANSEJ

Figure n°06: répartition des projets financés dans le cadre de L'ANSEJ par secteur d'activité



❖ Répartition par secteur d'activité

Ces données mettent en évidence la prédominance des secteurs de : services (**28,18%**), l'agriculture (**15%**), transport marchandises (**14,7%**), et l'artisanat (**11,19%**). Ces quatre secteurs à eux seules représentent **69,07%** du total des projets financés depuis la création de l'ANSEJ jusqu'au fin 2019.

En termes de nouvelles créations, le secteur prédominant est secteur des services qui représente **28,18%** (**108 561 projets**) du total (**385 166 projets**) —bien que il connait une évolution à un rythme décroissant expliqué par la saturation de ce secteur- suivi du secteur de l'agriculture avec un taux de **15%** (**58 141**), ensuite, le secteur de transport marchandise avec un taux de **14,7%** (**56 530**), ensuite, le secteur de l'artisanat avec un taux de **11,19%** (**43 130**). Cependant, le secteur de BTPH et de l'industrie viennent de loin avec des taux de **9,14%** et **7,10%** respectivement.

En terme de nombre d'emplois, l'enchaînement reste pratiquement le même. Le secteur de services reste en tête avec un taux de **27,49%** (**252 806 emplois**) du total (**919 397**), suivi par : l'agriculture avec un taux de **14,95%** (**137 498**), l'artisanat avec **13,76%** (**126 514**), BTPH **11%** (**101 121**), le transport marchandise **10,46%** (**96 237**), et l'industrie avec un taux de **8,56%** (**78 721**).

Par ailleurs, de cette répartition, il ressort déjà que les secteurs d'activités, telle que l'industrie, profession libérale, maintenance, hydraulique..., nécessitant un niveau de qualification élevée, ne sont pas très prisés par les jeunes porteurs de projets, néanmoins, ils ont tendance à se croître ces dernières années. Cette répartition est justifiée par le fait que l'ANSEJ est un dispositif orienté plutôt vers l'artisanat et la TPE.

2. les contraintes de développement d'entrepreneuriat et des PME Algériennes:

Les PME algériennes confrontent énormément d'obstacles qui handicapent leur création, expansion et développement. Les principales contraintes sont de plusieurs ordres, parmi elles, nous identifions:

❖ Les contraintes financières:

PME, même en économies puissantes estiment que l'accès au financement, notamment à moyen et à long terme, est l'un des principaux obstacles qui les bloquent de développer et d'investir. L'accès aux sources de

financement est particulièrement difficile pour les PME qui ne disposent pas de garanties suffisantes, n'ont pas de références établies, ni d'historique de crédit. L'entreprise algérienne n'échappe pas à cette régularité. Le rapport des actes des assises nationales de la PME du ministère de PME et de l'artisanat (Janvier 2004) a synthétisé les difficultés financières rencontrées par les PME algériennes comme suite (Sil Lekhal, Koichi, & Gaboussa, 2013, p. 41).

- L'appui des banques est inadéquat aux besoins de financement des PME, les procédures d'octroi de crédit sont lourdes et non adaptées aux nouvelles données économiques (les banques n'ayant pas encore achevé leurs transformations aux nouvelles exigences du marché libre).
- Le coût du crédit est élevé, les garanties exigées par les banquiers sont excessives et les délais de traitement des demandes de crédit et des opérations sont trop longs:
- L'inefficacité de la réglementation des changes, elle est inadaptée aux échanges de services:
- L'absence de la notion de la prise de risque partagée chez les institutions de financement:
- Un système de fiscalité ordinaire lourd, qui n'a pas une vision stratégique de développement, ni une parafiscalité qui encourage l'emploi.
- les difficultés d'accéder aux organismes financiers obligent les entrepreneurs algériens à recourir au financement informel. Cet autofinancement est largement utilisé dans la majorité des petites entreprises (jusqu'à 80%).

❖ La contrainte d'ordre administratif (La bureaucratie) (Boutaleb, 2015)

L'environnement institutionnel présente certes formellement de nombreux avantages et facilités, mais la complexité et la lenteur des procédures administratives qui le caractérisent, sont rédhibitoires. Et c'est ainsi que, pour aplanir les difficultés on continue aujourd'hui plus qu'hier à recourir aux relations personnelles (lorsque cela est possible) sinon à la corruption qui est devenue monnaie courante. Celle-ci demeure en l'occurrence une gangrène qui ronge l'appareil administratif et que nul ne tente plus d'occulter (le chef d'Etat en personne n'a pas hésité à la stigmatiser dans ses différents discours.)

Comme l'a souligné le CNES, il y a bien longtemps, dans un de ses rapports, l'Etat se trouve bloqué par ses propres structures chargées de mettre en œuvre sa politique. Ce phénomène qui n'est pas inconnu, tolérable dans des faibles proportions, qu'on appelle, par euphémisme bureaucratie, a atteint malheureusement des niveaux intolérables dans le monde des affaires.

Ici on est loin de la « bureaucratie » idéale prônée par Max WEBER qui travaille en se conformant à une série de principes ne laissant aucune place aux relations personnelles, à la corruption, à la concussion, au népotisme, bref à une confusion entre intérêts privés et intérêts publics.

La solution aux problèmes liés à la bureaucratie ne relève certainement pas d'un simple aménagement législatif. Ces blocages ne peuvent trouver de solution que dans le cadre de réformes institutionnelles de fond, devant asseoir les règles d'une bonne gouvernance nécessaire à la régulation d'une économie de marché efficiente. La raison principale à cette situation semble être d'une part l'écart entre le cadre institutionnel formellement défini et sa mise en œuvre au profit du développement économique, et d'autre part l'insuffisante coordination (voire même l'incohérence) entre les différents segments des réformes : réformes économiques, réformes administratives, réformes de la justice, réformes du système éducatif etc.: cas de l'Algérie » (Belmihoub, Avril 2004)

❖ La contrainte du foncier:

L'accès au foncier industriel** en Algérie demeure incontestablement une contrainte majeure pour les investisseurs. Le processus de libération du foncier engagé depuis plusieurs années*** déjà, n'a pas permis de lever le (Sil Lekhal, Koichi, & Gaboussa, 2013, p. 40) obstacles. Les différentes structures qui se sont succédées APSI, ANDI, Agence foncière locale, CALPI dont la mission consistait à faciliter la création de l'entreprise en apportant aide et appuis aux promoteurs ont montré leurs limites à travers l'absence relative:

- du pouvoir décisionnel sur l'affectation d'un terrain.
- de la disponibilité de terrain industriel:
- de la gestion des espaces industriels.

Les nouvelles dispositions contenues dans le projet de loi des finances 2016 (PLF 2016), « permettant aux opérateurs privés de créer, aménager et gérer des zones d'activité ou de zones industrielles à travers le territoire national, à condition qu'elles ne soient pas sur des terrains agricoles, sur la base d'études préalables et tenant compte des besoins en relation avec la politique d'aménagement du territoire, recentrant l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref) sur sa mission principale, à savoir la facilitation d'accès au foncier pour les investisseurs» .

❖ Les contraintes des activités informelles (L'environnement socioéconomique):

L'ampleur et la complexité grandissantes des activités informelles**** dans la vie économique, sociale et politique des pays en voie de développement est un phénomène incontesté, (Sil Lekhal, Koichi, & Gaboussa, 2013)

En Algérie, en absence d'une définition univoque, il y a lieu de préciser qu'on définit comme « formel non déclaré » l'ensemble des entreprises non agricoles enregistrées administrativement mais qui ne déclarent pas leurs existences aux services de la fiscalité à la CNAS ou à la CASNOS (non-paiement des impôts.)

Malgré l'absence d'estimation fiable sur la dimension et le poids de l'économie cachée en Algérie, l'enquête nationale auprès des ménages de l'Office Nationale des Statistiques de 2007 avance que 2/3 des

micro-entrepreneurs se déclinent en « informels » dans l'ensemble de l'activité économique. Un chiffre qui confirme l'absence d'une frontière délimitée qui distingue le formel de l'informel où l'activité spéculative dépasse fortement toute activité productrice. Ces micro-entreprises qui exercent en clandestinité, en dehors de toute législation, portent un grand préjudice aux unités économiques légalement créées, parce qu'en échappant complètement à la fiscalité et ne supportant aucune charge sociale, elles leur livrent une concurrence déloyale, qui pénalise l'ensemble de l'économie algérienne et ses opérateurs (on ne payant pas les impôts, elles causent un manque à gagner en chiffre d'affaires des unités légales et pénalisent ainsi les recettes fiscales de l'Etat).

De nos jours, l'environnement socioéconomique de la PME algérienne reste prédominé par le secteur informel. Ses manifestations sont diverses et concernent plusieurs domaines, à savoir:

- La non-déclaration ou la sous-déclaration des ressources humaines ; financières et même techniques et /ou technologiques;
- La fraude fiscale;
- La pratique de la non-facturation, la sous-facturation et de la surfacturation;
- La concurrence déloyale des importateurs qui réussissent à contourner les barrières tarifaires.

De ce constat, une question importante s'impose et de lui apporter une réponse nous paraît très essentiel. Quels sont les raisons qui poussent ces opérateurs à exercer dans l'informel?

L'une des principales raisons qui pousse les micro-entrepreneurs algériens à s'installer dans la clandestinité est la complexité des démarches administratives pour la création de son affaire. Malgré les efforts fournis pour faciliter la création des entreprises ces dernières années, le parcours de l'entrepreneur quant à lui est loin d'être simplifié : les questions administratives, financières et fiscales restent toujours appréhendées par les chefs d'entreprises. Une situation qui persiste encore une fois l'unité créée, pour la condamner à rester de très petite dimension. Et le nouveau défi, consiste à assurer sa survie et son fonctionnement dans un environnement économique et social rongé par la corruption.

La seconde raison, de cette fuite vers le marché « noir », est due à l'importance des prélèvements obligatoires – exagérés - que supportent les entreprises déclarées, des impôts, taxes et cotisations, qui peuvent dépasser les 50 % du chiffre d'affaires, dans le cas d'une déclaration de bénéfices.

Des charges auxquelles échappent les non déclarés (encouragés par une certaine forme de laxisme des autorités, surtout lorsqu'on sait qu'on peut faire appel à la protection d'un haut fonctionnaire, en cas de problèmes avec les services de l'administration fiscale). Un certain laxisme des autorités publiques motivé par l'intention de couvrir ce secteur parallèle - qui apporte une solution provisoire au chômage grandissant - pour garantir la paix sociale (Grim, 2004, p. 20) Or les politiques économiques des Etats doivent mettre en place des

mécanismes de protection de l'économie formelle et engager des mesures incitatives et judicieuses dont l'objectif est d'intégrer cette activité occulte dans le domaine du réel et de l'officiel.

❖ **La contrainte de compétence et la formation des entrepreneurs:**

Pour devenir entrepreneur, la formation et l'apprentissage sont indispensables pour garantir la pérennité des entreprises. Selon les études de GEM, l'Algérie possède un taux faible d'adultes possédant les connaissances et les compétences nécessaires pour entreprendre. la plupart des entrepreneurs n'avaient pas des compétences managériales capitales dans les compétences entrepreneuriales. Malgré qu'ils fournissent des efforts personnels pour se former mais il n'est pas suffisant pour entamer une carrière entrepreneuriale. D'où paraisse le besoin en accompagnement avant et après la création d'entreprise chez ces promoteurs, mais en contrepartie de ce besoin, ils ne pensent pas encore à subir un accompagnement ou réaliser une formation et si ils le pensent soit ils n'ont pas le temps pour faire ou ils ne savent pas où et comment l'avoir. En cas où ils adhèrent un accompagnement (comme le cas des adhérents au niveau de l'ANSE) il est juste à priori c'est-à-dire avant le démarrage de l'entreprise alors que l'entrepreneur a toujours besoin d'un accompagnement et en particulier dans les premières années de démarrage.

En Algérie, le marché de travail est instable et il se caractérise par : les contraintes qu'il subit sont multiples. On peut citer les plus importantes:

- Le manque accru des experts en management, des gestionnaires, des techniciens qualifiés:...
- L'existence de fortes contraintes dans la gestion des ressources humaines (la gestion des contrats, des procédures et des coûts de licenciement: (...)
- L'inexistence d'Instituts de formations spécialisées et la faiblesse de la qualité des programmes assurés:
- L'inadaptation des formations dispensées par les universités avec les besoins réels des entreprises et en matière des techniques modernes de management, gestion et de marketing.
- Difficultés de la pratique des langues étrangères chez la plupart des nouveaux diplômés.

❖ **La contrainte de l'accès à l'information:**

L'économie algérienne est caractérisée par un manque flagrant en matière de disponibilité de l'information. Cette contrainte est le résultat de :

- absence de banques de données statistiques et d'un système d'informations national :
- manque de données et des études de marché (national, régional et local)
- Difficultés d'accès aux sources d'informations spécialisées et à Internet qui est jusque- là peu utilisé dans le monde des affaires (80 % des PME algériennes n'ont pas accès à Internet):
- indisponibilité de données et d'orientations sur les opportunités d'investissements et manque d'informations sur la concurrence et les pratiques des opérateurs économiques.

Face à toutes ces lacunes, il nous semble qu'il est impératif pour l'émergence du secteur privé et le développement des PME, de mettre en place un système efficace de collecte, d'analyse et de diffusion des informations économiques.

5. Le Lancement du 1er Réseau D'accélérateur « algeria venture »

Les structures d'accompagnement (incubateurs/accélérateurs) jouent un rôle important dans l'écosystème, pour cette raison l'état algérien a décidé de créer un réseau d'accélérateurs de Startups en : Algeria venture, en abréviation A-venture Pourquoi A-venture ? Parce que l'entrepreneuriat est avant tout... une aventure.

Algeria Venture est créé par décret exécutif N°20-356 du 30 novembre 2020. Le texte indique que le nouvel établissement public est à caractère industriel et commercial.

Sonatrach. C'est elle qui a réalisé et financé ce projet d'accélérateur public. Encore une fois, le Groupe pétrolier confirme sa présence aux côtés des jeunes, sa volonté de travailler en partenariat avec les entreprises nationales, son engagement dans le processus de digitalisation et son engagement de l'innovation.

Algeria Venture a été inaugurée officiellement, le mardi 02 mars 2021 par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad. Ce dernier a clairement affirmé la disponibilité de tout le gouvernement à investir dans les idées innovantes, en assurant un accompagnement efficace des jeunes initiateurs de projets et d'idées innovantes. (DZENTREPRISE, 2021).

- A-Venture propose des programmes de coaching et de formation au profit des startups, il organise également des appels à candidatures pour sélectionner les projets les plus viables économiquement, et accompagne les startups durant toute la période d'accélération.
- L'accélérateur permettra également aux startups de trouver du financement pour leur projets innovants, à travers ASF, et également à travers d'autres fonds d'investissement publics ou privés, (Algeria Venture, 2021). Ayant constaté le manque d'infrastructure d'accompagnement des startups en Algérie et étant conscient que ces structures jouent un rôle important pour accompagner les startups, cet accélérateur permettra également de gérer d'autres sites pour constituer un réseau d'accélérateur en Algérie.

CONDITIONS POUR AVOIR LE LABEL « STARTUP »

- **Âge** : la société ne doit pas exister depuis plus de huit (8) ans.
- **Innovation** : le modèle d'affaires de la société doit s'appuyer sur des produits, des services innovants.
- **Potentiel de croissance** : L'entreprise doit avoir un potentiel de croissance important.
- **Chiffre d'affaires** : le chiffre d'affaires annuel ne doit pas dépasser le montant fixé par le comité national.
- **Capital social** : Il doit être détenu à, au moins, 50% par des personnes physiques, des fonds d'investissement agréés ou par d'autres sociétés disposant du label « Start-up ».

- **Taille** : la société ne doit pas avoir plus de 250 employés. (STARTUP.dz, 2021).

LOCOMOTIVE DE L'ÉCOSYSTEME (INCUBATEURS/ACCELERATEURS)

Les structures d'accompagnement (incubateurs/ accélérateurs) sont de véritables relais à la politique publique de soutien à l'innovation. Ces structures qui accueillent les porteurs de projets ont plusieurs rôles essentiels dans les premières années de l'entreprise:

- Offrir des espaces de travail à prix réduits
- Mettre en place des formations mutualisées pour les entreprises incubées
- Proposer des services mutualisés de gestion administrative et comptable
- Mettre en relation les porteurs de projets et des mentors ou coach
- Faciliter l'accès au financement des start-up par l'organisation de rencontre avec les pourvoyeurs de fonds
- Mettre en relation avec de potentiels clients (notamment dans le cadre de l'open innovation).(

AVANTAGES ACCORDÉS AUX INCUBATEURS

- Exonération d'impôts : Les incubateurs bénéficient d'exonérations d'impôts de 2 ans à compter de la date de labélisation (LF 2021).
- Financement : Les incubateurs labélisés sont éligibles aux subventions de l'état.
- Foncier : Les incubateurs profitent de facilités à l'octroi de foncier et de concession. (STARTUP.dz, 2021).

6- Conclusion:

L'économie algérienne se caractérise par : taux de chômage assez élevés, une économie informelle importante, une hausse des prix, des entrées des capitaux limitées, etc....dans ce contexte le développement de l'esprit entrepreneurial, de la créativité de l'innovation peut être la clé pour stimuler la relance de l'activité économique de notre pays.

Aujourd'hui, en Algérie malgré les réformes économiques qu'elle a réalisées et qu'elles restent toujours inachevées, le pays n'arrive toujours pas à faire émerger un climat d'affaires favorable où le secteur privé peut jouer son rôle d'acteur principal dans l'édification d'une économie moderne, ceci veut dire qu'il en existe toujours des obstacles qui freinent la création des petites et moyennes entreprises.

En effet l'environnement économique et social reste fortement marqué par une lourde bureaucratie sans cesse dénoncée par tous les acteurs économiques et sociaux. Les contraintes restent importantes et une faible partie des projets de création d'entreprises arrive à se concrétiser sur le terrain .

Notre étude sur les PME algériennes fait apparaître les obstacles rencontrés par les dirigeants des PME

:La compétition de l'informel ; L'accès aux crédits ; L'absence d'infrastructures pour l'innovation ; Coût du crédit ; Les incertitudes sur la politique économique ; La corruption ; les délais bancaires ; L'administration fiscale et les

taux d'impôts ; L'accès au foncier ; L'accès aux devises ; Les douanes / réglementations ; La pénurie de main d'œuvre qualifiée ; La législation du travail.

Ces obstacles qui freinent le développement des PME ne sont pas forcément appréhendés dans le même ordre par tous les dirigeants-propriétaires, et se différencient selon la nature des activités .

le gouvernement algériens emploie à poursuivre ses efforts en vue de moraliser la vie économique, lutter contre les pratiques bureaucratiques et assurer un environnement serein propice aux porteurs d'idées, notamment les jeunes, pour les aider à réaliser leurs projets, au titre des facilitations administratives accordées par le Gouvernement dans le cadre du plan de la relance économique à travers Algeria Venture Le premier accélérateur de start-up en Algérie.

Ayant constaté le manqué d'infrastructure d'accompagnement des startups en Algérie et étant conscient que ces structures jouent un rôle important pour accompagner les startups, cet accélérateur permettra également de gérer d'autres sites pour constituer un réseau d'accélérateur en Algérie.

Le label « incubateur » s'adresse à toutes les structures de soutien à l'innovation et aux startups, avec ce label et les investisseurs seront éligibles aux aides de l'état, notamment à des exonérations fiscales.

Pour conclure, L'entrepreneuriat est au cœur des problématiques de croissance, de compétitivité économique et d'emploi; il est assurément, aussi, un facteur de progrès.

7- Liste des références

1. (s.d.). Récupéré sur Esam-ecole.com/blogs/quelles-sont-les-défférentes-formes-d'entrepreneuriat
2. (s.d.). Récupéré sur Mongps.ca/quelles-sont-les-différentes-formes-d'entrepreneuriat/ publier le 24 février 2020
3. Algeria Venture. (2021). Consulté le 06 28, 2021, sur <https://startup.dz/algeria-venture/>
4. DZENTREPRISE. (2021). Consulté le 06 28, 2021, sur Le portail de l'entreprise algérienne: <http://dzentreprise.net/>
5. STARTUP.dz. (2021). Consulté le 06 28, 2021, sur <https://startup.dz/pour-les-startups/>
6. ABEDOU, A., BOUYACOU, A., & KHERBACHI, H. (2012). L'entrepreneuriat en Algérie, 2009/2012. Rapport GEM Algérie. Alger.
7. ASSASSI, M., & HAMMOUDA, N. (2006). Les entrepreneurs algériens, une image statistique. Colloque international: créations d'entreprises et territoires, Tamanrasset.
8. BEDRANI, S. (1997). Nouveaux entrepreneurs dans la transition à l'économie de marché: les entrepreneurs ruraux . Les Cahiers du CREAD, n 42.
9. Belhadj , F., & Khedim, A. (2017). Evolution de l'entrepreneuriat en Algerie (2007-2016):opportunités et menaces. Revue al moasheer Journal of economic studies, 01.
10. Belmihoub, M. (Avril 2004). Rapport sur les innovations dans l'administration et la gouvernance dans les pays méditerranéens: cas de l'algérie.
11. BENACHENHOU, A. (2007). Les entrepreneurs algériens. Alger . Ed. Alpha Design.
12. Berrah, K. B. (2013). La Problématique de la Création des Entreprises: une application sur les PME Algériennes. Conférence Internationale sur l'économie et gestion des réseaux (p. 4). Agadir- Maroc: University Ibn Zohr.
13. Boutaleb, K. (2015). la relance de l'investissement: portée et limites de mesures contenues dans la loi de finance 2016. Workshop sur "l'économie Algérienne face à la crise budgétaire. Tlemcen: La Faculté des Scinces Economiques et de Gestion- Université de Tlemcen.
14. BOUTILLIER, S., & UZUNIDIS, D. (1995). L'entrepreneur. Une analyse socio-économique. Economica.
15. BOUYACOU, A. (1997). Les nouveaux entrepreneurs en Algérie en période de transition: la dimension transnationale. p. 1.
16. BOUYACOU, A. (2006). Entrepreneuriat territoire et capital humaine.
17. Cadieux, P. L. (2010). La mesure de l'entrepreneuriat . Quebec: Institut des statistiques.
18. Fayol, A. (2017). Entrepreneuriat. DUNOD- 3ème édition.
19. FERFERA & BELARBI, M. (2006). L'impact des caractéristiques entrepreneuriales sur le développement des entreprises en Algérie: Etude de cas. . Colloque International: Création d'entreprise et territoires. Tamanrasset.
20. Fillion, L. J. (1997). Le Champ de L'entrepreneuriat: historique, évolution, tendances. Revue Internationale P.M.E, 156.
21. GILLET, A. (2002). Les entrepreneurs algériens créateurs de petites entreprises: un groupe hétérogène entre logiques sociales, et logique économique capitaliste. Document de travail, CNAM-GRIOT.
22. Grim, N. (2004). L'économie Algérienne otage de la politique. Alger: édition Casbah.
23. Hammouda, N., & Lassassi, M. (2007). Essai sur le potentiel Entrepreneurial en Algérie. 14 ème Conférence sur les Institutions et le Développement Economique, (p. 3). Caire.
24. Journal le soir d'Algérie. (2012). Journées d'investissement et de jeunes entrepreneurs. Bouira.
25. KERZABI, A., & TABET-AOUEL, W. (2009). La vulnérabilité des TPE et des PME dans un environnement mondialisé. 11 ème Journées scientifiques du réseau entrepreneuriat, INRPME. Trois-Rivières, Canada.
26. Khedim, F., & Belhadj, A. (2017). Evolution de l'entrepreneuriat en Algerie(2007-2016). Journal of economic studies, 01.
27. Le JORA. (15 décembre2001). Alger: Le JORA- N:77.

28. MADOU, M. (2008). Les nouvelles figures de l'entrepreneuriat en Algérie: un essai de typologie. Les cahiers du CREAD (85-86), pp. 45-58.
29. METAICHE, F., & BENDIABDELLAH, A. (2016). Les femmes entrepreneurs en Algérie: savoir, vouloir et pouvoir. Marché et organisation, N 26,, pp. 219-240.
30. OUKACI, M. (2012). Analyse Multidimensionnelle des Caractéristiques des entrepreneurs en Algérie . 11^{ème} Congrès de l'Académie de l'entrepreneuriat et de l'innovation .
31. OUSSALEM, M. (2002). Entrepreneuriat privé et développement local, Eléments d'analyse a partir du cas de Tizi-Ouzou. Revue Insaniya. 16, 135-162.
32. Shumpeter, J. (1974). The theory of economic development. London: Oxford University.
33. SIAGH, A. (2014). Contribution du profil et des compétences entrepreneuriales a la réussite des petites et moyennes entreprises en Algérie. These de Doctorat, Université Kasdi Merbah, Ouargla.
34. Sil Lekhal, K., Koichi, Y., & Gaboussa, A. (2013). Les PME en Algérie: Etat des lieux, contraintes et perspectives. Algerian Business Performance Review ABPR, 41.
35. Verstrete, T., & Saporta, B. (2006). Création d'entreprise et Entrepreneuriat. Paris: édition ADREG.
36. Bulletin d'information statistique de la PME N°16 : 2009, publiée en avril 2010.
37. Bulletin d'information statistique de la PME N°20 : 2010/2011, publiée en mars 2012.
38. Bulletin d'information statistique de la PME N°22 : 2012, publiée en Avril 2013.
39. Bulletin d'information statistique de la PME N°24 : 2013, publiée en avril 2014.
40. Bulletin d'information statistique de la PME N°26 : 2014, publiée en avril 2015.
41. Bulletin d'information statistique de la PME N°28 : 2015, publiée en mai 2016.
42. Bulletin d'information statistique de la PME N°30 : 2016, publiée en mai 2017.
43. Bulletin d'information statistique de la PME N°32 : 2017, publiée en mai 2018.
44. Bulletin d'information statistique de la PME N°34 : 2018, publiée en Avril 2019.
45. Bulletin d'information statistique de la PME N°36 : 2019, publiée en Avril 2020.

** Le problème du foncier industriel en Algérie réside dans la multitude d'organisations et d'institutions qui régissent le foncier sans qu'il y ait un réel pouvoir de décision.

*** D'après une étude faite par l'Agence National de l'Aménagement Territorial (ANAT) en 2001, sur 4211 lots de terrains distribués pour le développement des zones industrielles, 3233 soit 76,77 sont non réglés juridiquement, ce qui crée un vrai problème d'accès au financement auprès des banques qui exigent l'acte de propriété pour l'octroi de crédit.

**** Le secteur informel est un secteur non structuré, que l'on désigne aussi sous les appellations d'économie souterraine ou d'économie parallèle, qui renvoient à cette sphère de l'économie où les unités de production exercent hors des circuits économiques et financiers formels, dans la clandestinité, sans remplir les procédures légales de création (registre de commerce) et / ou de fonctionnement et d'exploitation (déclaration des impôts).